

AGITATEUR D'ASSURANCES



2012

RAPPORT D'ACTIVITÉS

TABLE DES MATIÈRES

Editorial	4
Concept	5
Rapport de gestion	9
Rapport du Commissaire	18
Organigramme	20
Remerciements	21

Annexe : Comptes annuels BNB

EDITO

2012 aura été une année importante pour notre société.

2012 a été une année importante pour notre société. Dans un contexte économique globalement défavorable, nous nous sommes de plus en plus affirmés comme un acteur qui compte sur le marché de l'assurance auto et incendie. Nos chiffres sont en forte croissance et ce n'est qu'un début. Notre objectif à échéance de 5 ans est en effet très clair : 50 000 véhicules en RC Auto et 25 000 maisons couvertes en incendie ! Mais cette croissance importante représente un défi quotidien : celui de grandir sans perdre notre âme, de croître sans perdre notre sens du service propre à cette épicerie de luxe que nous comptons rester et de devenir un acteur incontournable du marché tout en restant agitateur, créatif, innovant.

Pour cela, pas de secret : du travail, de l'enthousiasme, de la compétence dans le chef de tous nos collaborateurs et l'obsession d'être à la pointe dans nos deux lignes de production. C'est le cas aujourd'hui grâce aux nouvelles formules d'assurance que nous mettons sur le marché, grâce à notre système informatique extrêmement simple et conçu pour vous, grâce à nos méthodes de travail qui incitent à la curiosité les «grandes» compagnies. Mais aussi une confiance partagée entre nous et vous avec en point de mire des portefeuilles de qualité, équilibrés, performants. C'est le prix à payer pour devenir cette référence à laquelle on aspire. Plus que jamais, Aedes est la maison courtiers créée par et pour vous. Notre bonne santé, c'est donc aussi la vôtre.

Notre obsession de la performance se traduit également dans notre organisation. Une organisation de Compagnie et une réactivité de PME qui se construit chaque jour. Avec nos formations à distance, notre organisation commerciale de plus en plus transversale, la mise sur le marché de produits toujours plus simples, nous voulons faire de 2013 une année de la confirmation. La croissance sera encore au rendez-vous. Nos actions spécifiques également. Il faut alimenter la flamme pour qu'Aedes continue à briller. C'est mon rôle en tant qu'administrateur délégué mais c'est aussi le rôle de toutes celles et de tous ceux qui croient en nous. Croyez-moi, 2013 vous réserve encore quelques surprises et on n'a pas fini de parler d'Aedes.

Thierry Ronvaux

CONCEPT

**Travailler avec Aedes,
c'est forcément partager notre état d'esprit d'agitateur ;
c'est vouloir soigner ses portefeuilles avec entrain, créativité, bonne
humeur ;
c'est être respectueux, impliqué, conscient que l'agitation doit être
une forme d'excellence.**

Travailler avec Aedes, c'est sélectionner ses assurés ; c'est satisfaire ses clients avec des produits haut de gamme à un tarif très attractif ; c'est vouloir grandir ensemble ; c'est participer à une aventure étonnante ; c'est travailler très sérieusement sans se prendre trop au sérieux.

En 2012, vous avez été de plus en plus nombreux à nous rejoindre. C'est une belle preuve de confiance doublée d'une responsabilité nouvelle. Notre organisation interne a été modifiée pour mieux vous servir. Dorénavant, nos conseillers en agitation cumulent tous des fonctions en production et/ou en sinistre parce que vendre un produit ne suffit plus, du moins plus chez nous. On vous vend un concept, un savoir-faire et cela ne peut se faire qu'en connaissant tous les rouages de l'entreprise.

L'actionnariat courtiers

Aedes a été créée par des courtiers, pour des courtiers. Le capital social d'Aedes appartient majoritairement à des courtiers partenaires. Autrement dit, en travaillant avec nous, vous êtes certains de profiter de méthodes de gestion et de produits mis au point par et pour les courtiers.

Cet actionnariat courtier, c'est la garantie de service, d'innovation, d'adéquation entre ce que vous souhaitez et ce que nous proposons. Nous sommes les seuls à pouvoir honorer cette promesse pour une raison toute simple : nous, c'est vous.

Le libre choix de votre commission

Nos frais de structure sont réduits au maximum. On gagne donc de la marge face aux grandes compagnies ce qui nous rend extrêmement compétitifs puisque cette marge, on vous la laisse. A vous de valoriser votre portefeuille tout en restant très concurrentiel par rapport aux autres acteurs du marché.

On réagit dans les 48h ou on vous indemnise

Chez nous, vous recevez une réponse à toutes vos demandes endéans les deux jours ouvrables à dater de la réception. Si nous dépassons ce délai, nous vous versons 25 € de pénalité. Cet engagement, nous y tenons comme à la prunelle de nos yeux car c'est la preuve de notre réactivité, la preuve que nous sommes une épicerie de luxe dans une organisation de grande compagnie. Et ce n'est pas une parole en l'air puisque grâce à notre totale transparence, vous pouvez suivre l'évolution de vos dossiers, où que vous soyez et quand vous le souhaitez.

La transparence

Grâce à un outil informatique ultra-performant, vous pouvez suivre en direct, 24h/24 l'évolution de votre production, de vos sinistres, de votre comptabilité et de toutes les statistiques relatives à votre portefeuille. Vous pouvez donc donner une réponse rapide et précise à vos clients. Là aussi, nous sommes les seuls à offrir cette qualité de service. Parce que nous n'avons rien à vous cacher et que nous avons développé en interne les compétences utiles à un traitement rapide et efficace de toutes vos attentes.

La dynamite

Travailler chez Aedes, c'est donc accepter de bousculer sa gestion au profit des courtiers. C'est une quête permanente d'efficacité dans le chef de nos gestionnaires spécialisés.

L'informatique

Dans tous les outils informatiques que nous développons, un seul mot d'ordre : la simplicité d'usage. Résultats ? Vous créez une police en moins de 3 minutes, vous obtenez des tarifs en quelques clics. On vous installe évidemment nos logiciels, on vous forme à leur utilisation.

C'est facile, clair. Notre système informatique est là pour vous simplifier la vie.

Qui plus est Aedes vous propose une application ipad vous permettant de créer une police et de suivre l'évolution de vos dossiers où que vous soyez.

Les formations

Chez nous, les formations tant internes qu'externes constituent une préoccupation majeure. Nous vous formons à distance via Internet grâce à des modules interactifs bien définis. Parce que des courtiers qui connaissent bien nos produits, nos valeurs, nos outils, nos différences, ce sont forcément des courtiers qui nous défendent. Et auxquels nous sommes fidèles. Les premiers modules de formation sont d'application depuis le début de l'année 2013 et permettent aux courtiers et à leurs employés d'être formés en quelques minutes, sans avoir à se déplacer. Nos conseillers en agitation restent évidemment disponibles pour des visites régulières sur site.

Le calendrier des plaisirs

Chaque mois, vous êtes récompensés en fonction de votre production. Pour vous ou vos employés. Avec une kyrielle de jours spéciaux. Parce qu'on peut travailler en s'amusant.

Le sport

C'est une seconde nature, presque un passage obligé pour tous nos collaborateurs. Chaque semaine, un coach sportif est à leur disposition, des groupes de joggeurs partent tous les midis et en septembre, la montagne s'offre à nous. Parce que chez Aedes, nous sommes persuadés qu'une entreprise repose sur la force et l'enthousiasme de celles et ceux qui y travaillent. Or, le sport est un formidable vecteur d'enthousiasme.

L'Esprit d'ouverture

Aedes se mobilise pour son personnel, pour ses courtiers, pour les autres... soutien à la Fondation Polaire, aux Restos du coeur de Namur; création d'un potager et mise en place d'un poulailler pour le personnel...

RAPPORT DE GESTION

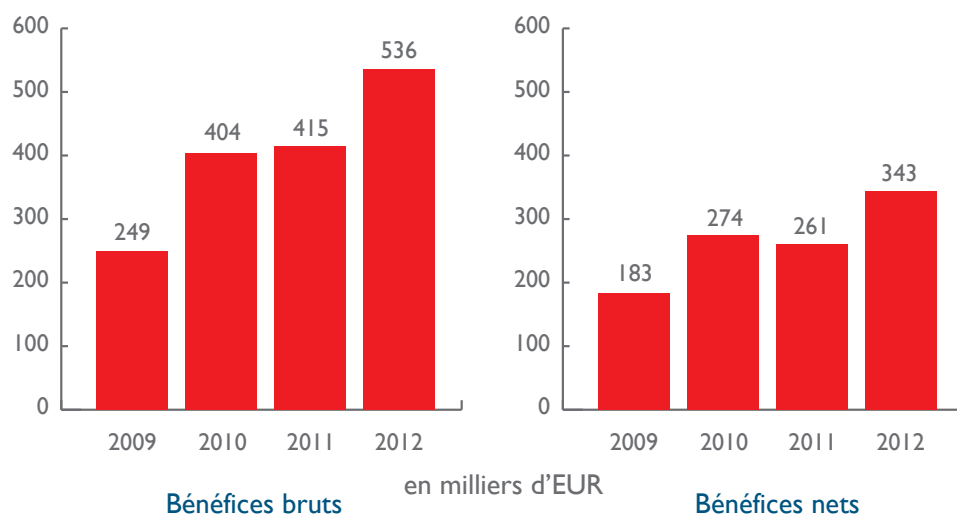
I. Comptes annuels 2012

Nos comptes annuels se clôturent au 31 décembre 2012 par un bénéfice net de 343.143 €.

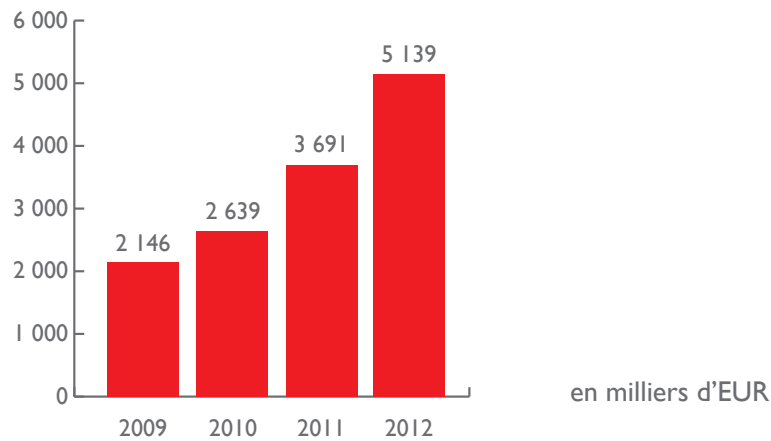
Le total des produits de notre compte d'exploitation s'élève à 5.139.549 €. Ces produits sont composés essentiellement de commissions eu égard à notre statut de souscripteur.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 4.656.244 €. Ce montant comprend notamment 2.520.063 € de commissions versées à nos courtiers partenaires et 196.373 € pour les amortissements qui portent essentiellement sur le développement d'outils informatiques adaptés à notre activité.

ÉVOLUTION DU BÉNÉFICE



ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



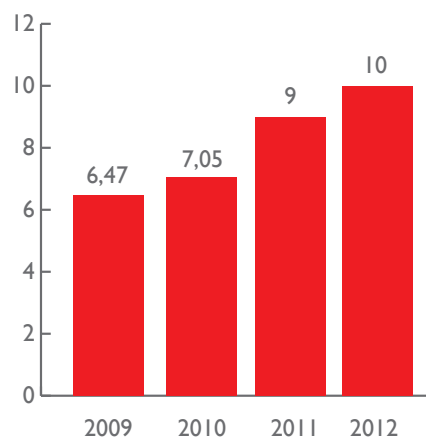
2. Dividende relatif à l'exercice 2012

Tenant compte du report à nouveau qui totalise 394.480 € au 31/12/2011 et du bénéfice après impôts de 343.143 € pour l'exercice concerné, le Conseil propose d'affecter le total de ces deux montants, soit 737.623 € comme suit :

- Bénéfice à distribuer : 276.000 €
- Bénéfice à reporter : 461.623 €

Le dividende avant prélèvement du précompte mobilier s'élève à 10 € par action en progression de 11,1 % par rapport à 2011.

ÉVOLUTION DU DIVIDENDE



3. Exposé sur la situation de la société (Article 96, 1° du Code des sociétés)

Aedes agit en qualité de souscripteur auto et incendie. La production, sans cesse croissante, représente au 31/12/12 18.352 polices RC auto et 5.914 polices incendie. Notre croissance repose sur plusieurs piliers qui fondent notre différence : notre créativité, notre qualité de service, notre système informatique extrêmement simple et performant, la confiance d'un réseau de courtiers, notre organisation Compagnie cumulée à notre réactivité de PME, notre stratégie à court et moyen terme.

NOTRE CROISSANCE

L'objectif de croissance du portefeuille est fixé sur un terme de 1 et de 5 ans. Il est connu de chaque responsable Aedes et est vérifié mensuellement. Le cas échéant, il peut faire l'objet d'une adaptation mais les objectifs de croissance doivent avant tout être rencontrés via la rentabilité technique des portefeuilles.

Autrement dit, chez Aedes, la croissance doit être liée à des critères de qualité. Cette croissance repose forcément sur un réseau solide et fiable de courtiers, conscients de nos critères d'acceptation et adeptes de notre esprit. Nous nous octroyons donc le luxe de choisir nos courtiers afin de constituer un réseau de qualité. L'ensemble du portefeuille fait l'objet d'un contrôle régulier de rentabilité et chaque courtier est classé en fonction de la qualité de son portefeuille. Notre intransigeance nous amène à prendre des mesures contraignantes lorsqu'elles s'avèrent nécessaires et nous revendiquons cette réputation de sévérité sur le marché, seul gage de portefeuilles de qualité.

Qui plus est, le suivi mensuel de la qualité de nos portefeuilles nous permet d'affiner nos politiques d'acceptation, nos tarifs et notre offre de produits. La performance de notre informatique qui détonne sur le marché nous permet de suivre très facilement l'évolution (quotidienne si nous le souhaitons) de tous ces facteurs. Les premiers résultats 2013 confirment une croissance encore jamais atteinte de notre production.

NOTRE SERVICE, NOS COLLABORATEURS

Une formule pour résumer le tout : une organisation de Compagnie pour un service d'épicerie de luxe. Notre organisation Compagnie repose sur des contrôles internes réguliers, sur des audits externes, sur le respect strict des procédures de contrôle...

Mais la qualité de notre service constitue également pour nous un élément stratégique en tant que tel. Non seulement nos taux de chargement sont parmi les plus faibles du marché, ce qui nous permet de proposer aux courtiers de majorer leur rémunération via le libre choix de leur commission tout en restant extrêmement compétitif mais l'obsession du service doit également être incarnée par chaque collaborateur Aedes. Ce n'est pas un slogan, c'est une réalité mesurable et vérifiable : J+1, J+2, transparence, disponibilité.

Pour atteindre ces objectifs d'excellence, Aedes compte 12 équivalents temps plein au 01/01/13. Nos collaborateurs sont pour la plupart détenteur d'un diplôme d'enseignement supérieur (graduat ou universitaire) à orientation juridique, économique ou assurantielle. La moyenne d'âge chez Aedes est de 34 ans et nous avons mis en place une politique commerciale unique basée sur la transversalité des compétences.

Comme vous le savez nos conseillers en agitation exercent une fonction transversale. La majorité du personnel est donc formée pour être opérationnelle dans les différents services (croissance, indemnisation, réseau commercial). Ce principe s'explique par la politique de niche que nous menons et par les exigences de qualité auxquelles nous ne dérogeons jamais !

NOTRE RÉSEAU

Notre organisation étant basée sur l'adhésion à notre mode de fonctionnement et à notre état d'esprit, nous entretenons avec nos courtiers partenaires une relation de confiance attentive. En matière de production, les courtiers disposent via notre outil informatique, d'une autonomie pour créer et ou modifier toute police d'assurance, dans le respect bien évidemment de la politique d'acceptation définie par Aedes.

4. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice (Article 96, 2° du Code des sociétés)

- Aedes a acquis un nouveau bâtiment à côté de ses bureaux namurois. Ce bâtiment offre de nombreuses possibilités et représente un investissement très intéressant pour les années futures. Ce bâtiment sera totalement réaménagé et abritera une salle de réunion et plusieurs bureaux.
- Depuis plusieurs années, Aedes s'est inscrit dans une politique de croissance en diversifiant ses produits, en multipliant les actions auprès des courtiers, en professionnalisant son image. Les premiers mois de 2013 confirment la très bonne santé de notre société avec une explosion de la production rentable. Aedes a engagé début 2013 une personne chargée du contrôle qualité (respect des procédures) et une personne spécifiquement chargée des formations.
- Aedes décide de soutenir l'esprit d'entreprendre en Wallonie et singulièrement en province de Namur en créant Aedes Start up, un fonds regroupant diverses expertises (finances, droit, économie, marketing et communication, etc.) destiné à soutenir les entrepreneurs en herbe via des conseils de professionnels et/ou via un soutien financier traduit à travers une prise de parts dans les sociétés naissantes.

5. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société (Article 96, 3° du Code des sociétés)

Le conseil d'administration n'a pas connaissance de risques ou incertitudes particulières susceptibles d'influencer négativement le développement de la société. Le Conseil met en évidence deux évolutions majeures susceptibles d'influencer positivement et notablement le futur:

- Afin de diminuer le risque lié à la sous-traitance de ses prestations informatiques, Aedes a décidé de créer, en 2013, une filiale destinée à gérer les développements informatiques en partenariat (mais sans dépendance) avec le sous-traitant actuel. La filiale reprendra en son sein les informaticiens actuellement actifs au nom du sous-traitant pour compte d'Aedes (cf. point 10, « risque informatique »). Cette nouvelle filiale permettra également à l'avenir de s'ouvrir à différentes sollicitations commerciales dont Aedes fait l'objet suite à la performance de son système informatique.
- Création d'Aedes Start up (cf. point 4).

6. Activités en matière de recherche et de développement (Article 96, 4° du Code des sociétés)

Aedes s'est investi dans deux projets importants relevant de la recherche et du développement

- En 2012, Aedes s'est inscrit dans un projet de recherche multidisciplinaire (Greentic) mené en collaboration avec la société Market IP et les Facultés universitaires de Namur afin de développer, au moyen d'un boîtier (boîte noire) embarqué, une analyse scientifique du comportement des conducteurs. L'objectif à terme est de développer des produits plus en lien avec le comportement de conduite, donc avec le profil de l'assuré, davantage qu'avec le véhicule à assurer.
- Création de la sprl Grille Corpus pour assurer le développement permanent et la promotion du logiciel Grille Corpus auprès de tous les praticiens du dommage corporel (avocats, compagnies d'assurances). Pour mémoire, le logiciel est la référence sur le marché belge en matière d'indemnisation du dommage corporel.

7. Existence de succursales de la société (Article 96, 5° du Code des sociétés)

Aedes ne dispose d'aucune succursale.

8. Informations complémentaires obligatoires à insérer en vertu du Code des sociétés (Article 96, 7° du Code des sociétés)

Il n'y a eu aucune modification dans les règles d'évaluation.

9. Utilisation des instruments financiers par la société (Article 96, 8° du Code des sociétés)

La société ne recourt pas à des placements financiers spéculatifs.

10. Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

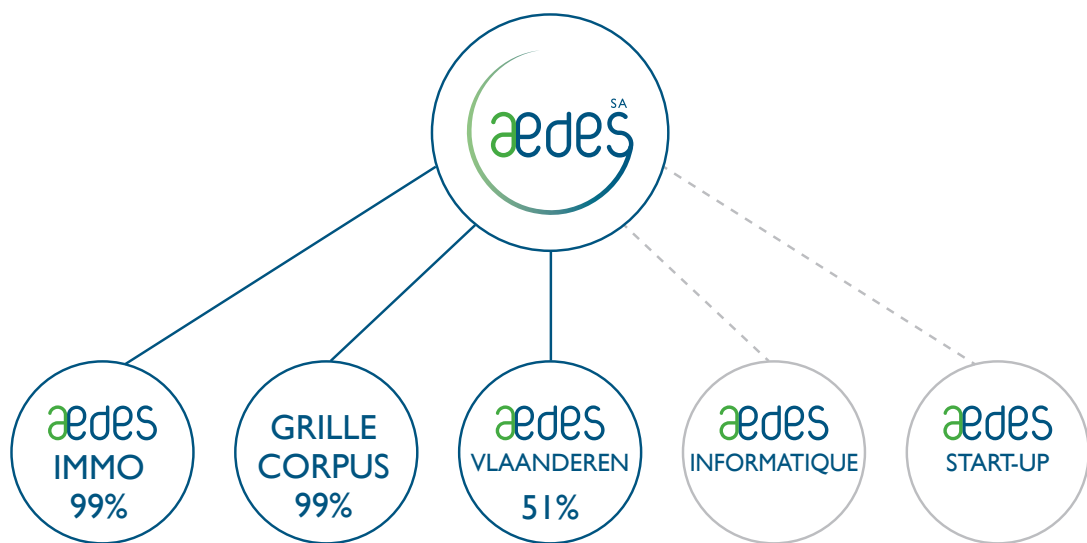
LE RISQUE INFORMATIQUE

Le risque principal auquel pouvait être confrontée Aedes résidait dans sa sous-traitance informatique. Pour éliminer sa dépendance vis-à-vis d'un sous-traitant et assurer davantage sa continuité, Aedes a décidé de créer, en 2013, une filiale destinée à gérer les développements informatiques en partenariat (mais sans dépendance) avec le sous-traitant actuel. La filiale reprendra en son sein les informaticiens actuellement actifs au nom du sous-traitant pour compte d'Aedes.

LE RISQUE FOURNISSEUR

Pour diminuer son risque fournisseur et se préparer à toute modification législative qui rapproche l'organisation « souscripteur » de l'organisation « Compagnie », Aedes s'est d'ores et déjà engagée dans la mise en place et le respect de procédures, dans la rédaction et le suivi de vade mecum, dans une logique de contrôles tant internes qu'externes, etc.

11. Existence de filiales de la société



Dans le courant du premier semestre 2013, la participation de Aedes dans Aedes Immo est passée de 100% à 99%, celle d'Aedes dans Grille Corpus est passée de 100% à 99% et celle d'Aedes dans Aedes Vlaanderen de 46,75% à 51%.

AEDES VLAANDEREN

L'année 2012 aura été marquée par une présence plus conséquente d'Aedes Vlaanderen au sein du marché flamand. Il en découle une augmentation notable de la production et l'amélioration constante de la rentabilité technique des portefeuilles. La clôture de l'exercice au 30/06/2012 indique :

- Un chiffre d'affaires exprimé en commissions de 882.911 €, soit une croissance de 90,72 % par rapport à 2011.
- Un bénéfice net avant impôts de 41.318 €
- Des dividendes fixés à 25.316 €

AEDES IMMO

Aedes est propriétaire à 99 % d'une filiale immobilière « Aedes Immo ». Les actions figurent à son actif pour une valeur comptable de 659.397 €.

L'actif de « Aedes Immo » est constitué essentiellement de 10 maisons d'habitation situées à Bouge et Wépion, ainsi que de 3 immeubles à Namur, dont deux occupés par le siège social d'Aedes.

La valeur estimée de ces actions est d'environ 1.546.532 € et la plus-value latente (différence entre la valeur estimée et la valeur comptable) s'élève à 887.135 €.

Les chiffres clés d'Aedes Immo au 30.06.2012 (exercice de 12 mois clôturé au 30.06) se présentent comme suit :

- Fonds propres comptables : 642.119 €
- Valeur comptable des actifs immobiliers : 2.564.918 €
- Valeurs estimées de ces actifs immobiliers (sur base d'une expertise du 04/2012) : 3.464.000 € ; auxquels il faut ajouter la valeur d'un nouveau bien estimé en juillet 2012 à 425.000 € (total : 3.889.000 €).
- Plus-value latente sur actifs immobiliers :
 - Avant impôt des sociétés : 1.324.082 €
 - Après impôt des sociétés : 887.135 €
- Perte après impôt 2012 : 4.853 €
- Dette : 1.861.255 €

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ AEDES SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

ATTESTATION SANS RÉSERVE DES COMPTES ANNUELS

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de AEDES pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 5.449.529 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 343.143 EUR.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société visant à l'établissement et à la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-

fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

MENTIONS COMPLÉMENTAIRES

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Lasne, le 6 mai 2013

BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL
Commissaire
Représentée par Jean-Louis Servais

AEDES - ORGANIGRAMME

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Olivier DASSY
- Marc Dossche
- Vincent Gilliard
- Jean-Claude Laloux
- Gaston Lejeune
- Thierry Ronvaux – Président du Conseil
- VNVDB INVEST NV Représentée par Katrien Vanden Bulcke

EQUIPE

- Thierry Ronvaux – Administrateur-délégué
- Vincent Gilliard – Directeur
- Katrien Vanden Bulcke – Aedes Vlaanderen

COLLABORATEURS

- Vinciane Ceusters – Responsable production
- Stéphanie Peeters – Responsable indemnisation
- Caroline Jordens – Responsable finance
- Mathieu Baptiste
- Etienne Castaigne
- Julien Custine
- Milane Daix
- Murielle Emond
- Valérie Estievenart
- Dominique Franckx
- Stéphanie Lecomte
- François Ronvaux
- Sandrine Zuijderhoff

NOUVEAUX COLLABORATEURS 2013

- Annabelle Emond
- Claire Van Grundelbeke
- Julie Wayenbergh

SOUS-TRAITANCE INFORMATIQUE

- Edgar Lux – Responsable informatique
- David Kötten
- Ingbert Palm
- Kurt Palm
- Manfred Heinzus

Pour connaître les fonctions et les visages de nos collaborateurs, rendez-vous sur notre site www.aedessa.be

REMERCIEMENTS

Aedes tient à remercier toutes celles et tous ceux qui, au quotidien, de près ou de loin, contribuent au succès de l'entreprise. Nos courtiers partenaires en sont des maillons essentiels, de même que nos collaborateurs qui partagent tous cet état d'esprit, fondement de notre croissance continue depuis plusieurs années. La force d'Aedes repose sur celles et ceux qui partagent notre enthousiasme. Merci.



